



# Union Nationale des Animateurs de Pays

Siège national : 18, rue Saint Polycarpe 69001 LYON Tél. 04 78 39 49 08  
Association sportive agréée, affiliée à la Fédération Française des Clubs Omnisports.



## Cotisation et Carte Montagne - assurance 2017-2018

L'Union Nationale des Animateurs de Pays (UNAP) est une association qui permet aux individuels et aux familles de bénéficier des garanties de la cotisation Carte Montagne - assurance, sans être adhérent d'une association affiliée à la fédération.

La Carte Montagne assurera vos activités en montagne et en milieu rural du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2018.

Vous pouvez aussi souscrire ou renouveler votre cotisation Carte Montagne sur le site [www.ffmm.net](http://www.ffmm.net) avec paiement par carte bancaire.

Très cordialement,

Bernard PERRIN  
Président de l'UNAP

✂ ----- Bulletin à découper et à envoyer avec le paiement à : FFMM 18, rue Saint Polycarpe 69001 LYON

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Cocher la case choisie

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Date de naissance : .....

Adresse e-mail : ..... Téléphone : .....

Montants

### Je souscris une Carte Montagne

1 carte individuelle 35.40 €

1 seconde carte individuelle conjoint(e) (même nom et même adresse) 35.40 €

Prénom : ..... Date naissance : .....

1 carte familiale (2) (peut comprendre père, mère et maxi 3 enfants de moins de 18 ans) 77.40 €

Pour une carte familiale veuillez compléter le cadre ci-dessous.  
Les enfants doivent être âgés de moins de 18 ans.

**Total à payer =**

	Prénom	Né(e) le
Conjoint(e)	.....	.....
Enfant 1	.....	.....
Enfant 2	.....	.....
Enfant 3	.....	.....

#### Détail de votre paiement

Montants

Chèque à l'ordre de FFMM (2)

Carte Visa ou Mastercard

Chèques Vacances (3)

Paiement par carte bancaire Propriétaire de la carte : .....

Numéro de la carte : .....  
| | | | |

Limite de Validité ..... 3 derniers chiffres au verso de la carte (Indispensable) .....  
Mois Année

(1) Pour un couple sans enfant il est plus avantageux de souscrire 2 cartes individuelles.  
(2) N'oubliez pas de signer votre chèque. (3) Il n'est pas rendu de monnaie sur les Chèques Vacances. Les E-Chèques Vacances ne sont pas admis.